

Assemblée Générale AINOA

5 juin 2024 | 14h - 17h

 IGENSIA ALTERNANCE, 231 rue de la Garenne, 92000 NANTERRE
Amphi 05



Déroulé



14h - Accueil par Loren RESAL, directrice développement digital pour le groupe IGENSIA

14h20 - Table ronde sur l'impact des récentes mesures sur le financement et la qualité pour le secteur de la formation digitale avec Sabrina DOUGADOS (Littler France), Mathieu CARRIER (ATLAS), Nicolas MONTETAGAUD (Edtech France), Jean-Christophe CHAMAYOU (AINOA)

15h20 - Ouverture de l'Assemblée générale

Propos liminaire de Jean-Christophe CHAMAYOU, président d'AINOA

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2024
2. Rapport moral 2024 et perspectives d'activité 2025
3. Rapport du trésorier sur les comptes 2024
4. Vote du quitus
5. Présentation des candidats au conseil d'administration et élection

16h30 - Conseil d'administration

- Election du président
- Nomination des administrateurs au bureau

17h - Clôture et pot



TABLE RONDE

Assemblée générale d'AINOA

14h20 - 15h20

Impact des récentes mesures sur le financement et la qualité pour le secteur de la formation digitale

**Sabrina DOUGADOS (Littler France),
Mathieu CARRIER (ATLAS),
Nicolas MONTETAGAUD (Edtech France),
Jean-Christophe CHAMAYOU (AINOA)**

Actualité légale des formations multimodales

Par Sabrina Dougados



Avocate associée chez Littler France

Administratrice d'AINOA

1. La loi pose le principe d'une modulation de la prise en charge en cas de formation par apprentissage réalisée à distance

Article L. 6332-14 du Code du travail (extraits)

1.-L'opérateur de compétences prend en charge au titre de la section financière mentionnée au 1° de l'article [L. 6332-3](#) :

1° Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation au niveau de prise en charge fixé par les branches ou, à défaut, par un accord collectif (...) . Ce niveau est déterminé pour les contrats d'apprentissage en fonction du domaine d'activité du titre ou du diplôme visé. Ces niveaux de prise en charge prennent en compte les recommandations de France compétences mentionnées au 10° de l'article [L. 6123-5](#) en matière d'observation des coûts et de niveaux de prise en charge.

Les niveaux de prise en charge fixés par les branches peuvent faire l'objet de modulations en fonction de critères et selon un montant déterminés par décret, en particulier lorsque :

- le salarié est reconnu travailleur handicapé,*
- la réalisation des actions de formation fait appel à des modalités de formation à distance***
- Il existe d'autres sources de financement public.*

(...) A défaut de fixation du niveau de la prise en charge ou de prise en compte des recommandations à une date et dans un délai fixés par voie réglementaire, les modalités de détermination de la prise en charge sont définies par décret ;

2. Projet de décret : la prise en charge par l'OPCO du NPEC facturé par le CFA sera minorée en cas de formation à distance

D'après les annonces du Ministère du travail, les NPEC vont être minorés :

- Considérant que le recours au distanciel permet des réductions des coûts pédagogiques pour les centres de formation
- **A partir de plus de 80 % de formation en distanciel dans le cursus des apprentis, une minoration de 20 % sera appliquée aux NPEC.**

Entrée en vigueur annoncée à partir du 1^{er} juillet 2025.

Pas de *distinguo* selon la modalité de formation mise en œuvre (synchrone/asynchrone)

Pas de participation obligatoire de l'employeur pour compenser ce manque à gagner du CFA

3. Mise en place des contrôles Qualité par les OPCO

	Audit Qualité	Contrôle qualité
Objet	<p>Vérification des critères et indicateurs (RNQ).</p> <p>La détention de la certification Qualiopi permet à l'OFA de bénéficier de financements sur fonds publics et/ou mutualisés</p>	<p>S'assurer de la qualité des formations effectuées, et de leur conformité aux obligations légales et conventionnelles.</p> <p>Les financeurs doivent notamment s'assurer que le prestataire détient une certification Qualiopi.</p>
Temporalité	<p>3 audits, sur des cycles de 3 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Audit initial • Audit de surveillance • Audit de renouvellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut le cas échéant intervenir indépendamment du financement d'une action de formation.
Modalité	Sur place et/ou à distance	
Articulation	/	Peut être réalisé conjointement à un contrôle de service fait
Mutualisation / mandat	/	Peut être réalisé pour le compte d'un ou plusieurs organismes financeurs par une structure mandatée à cet effet (GIE D²OF)
Sanction	Non-délivrance, non-renouvellement ou retrait de la certification Qualiopi	Refus de prise en charge de la formation en cas d'opposition au contrôle.
		Signalement à l'organisme certificateur en cas de non-respect des obligations relatives à la qualité.

3. Mise en place des contrôles Qualité par les OPCO

Nouveautés depuis le 1^{er} janvier 2024

- Les contrôles qualité peuvent être :
 - réalisés conjointement à un contrôle de service fait.
 - coordonnés ou mutualisés entre les organismes financeurs
 - réalisés sur place.
- Encadrement de la procédure de contrôle :
 - les OF/CFA peuvent faire valoir leurs observations à l'issue d'un contrôle dans un délai déterminé par l'OPCO, sans pouvoir être inférieur à 7 jours.

Art. R. 6316-7, R. 6316-7-1 et D. 6332-26 du Code du travail

Décret n° 2023-1396 du 28 décembre 2023 relatif à l'activité des organismes certificateurs et au contrôle exercé par les organismes financeurs en matière de formation professionnelle

3. Mise en place des contrôles Qualité par les OPCO

Nouveautés depuis le 1^{er} janvier 2024 :

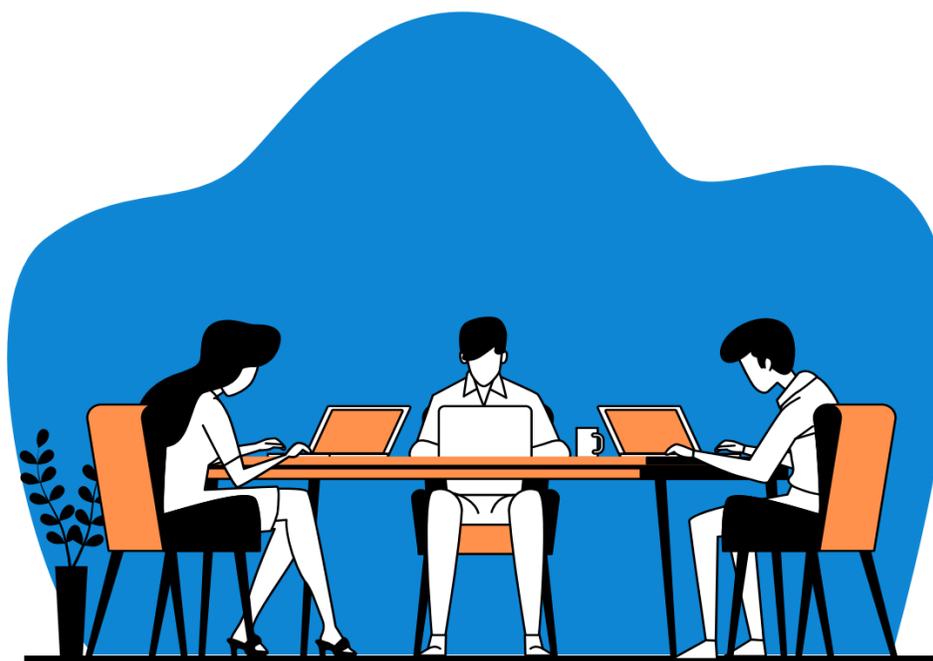
- **Signalement à l'organisme certificateur ou à l'instance de labellisation :**
 - Lors de la constatation de la méconnaissance des obligations relatives à la qualité des formations qui est susceptible de remettre en cause la certification de l'OF concerné, l'organisme financeur en informe le certificateur.
 - Ces signalements peuvent avoir pour entraîner la **suspension ou le retrait de la certification** de l'OF selon la gravité et la récurrence de non-conformités avec le référentiel.
- **Refus de prise en charge :**
 - Si le prestataire de formation ou l'employeur s'opposent au contrôle de la qualité des actions, ou n'exécutent pas une ou plusieurs actions de formation, **l'OPCO refuse la prise en charge.**

Art. R. 6316-7, R. 6316-7-1 et D. 6332-26 du Code du travail

Décret n° 2023-1396 du 28 décembre 2023 relatif à l'activité des organismes certificateurs et au contrôle exercé par les organismes financeurs en matière de formation professionnelle

ASSEMBLEE GENERALE

15h20 - 17h



1. Situation générale d'AINOA



ACADEMIE CRETEIL	OF	11 à 50
AFOMETRA	OF	11 à 50
BGE	Tête de réseau	11 à 50
CMEA	OF	51 à 250
COLLEGE DE PARIS	OF	Plus de 250
DOUZE DRONES	OF	Jusqu'à 10
FIGURES DE SKILLS	OF	1 à 10
FORMATIC Santé	Association	Jusqu'à 10
HUMAN BOOSTER	OF	11 à 50
INFOMA	OF	11 à 50
ISTF	OF	Jusqu'à 10
LAFAYETTE ASSOCIES	Conseil	11 à 50
LA SFAIRE	Conseil	Jusqu'à 10
MAGNARD DELAGRAVE	OF	De 51 à 250
OETH	OF	11 à 50
ORPHOSE	OF	Jusqu'à 10
PROCERTIF	Editeur logiciels	Jusqu'à 10
SNSM	OF	11 à 50
TRAINDY	Conseil	Jusqu'à 10
TRANSITIONS PRO IDF	Financier	51 à 250

20 nouvelles adhésions en 2024



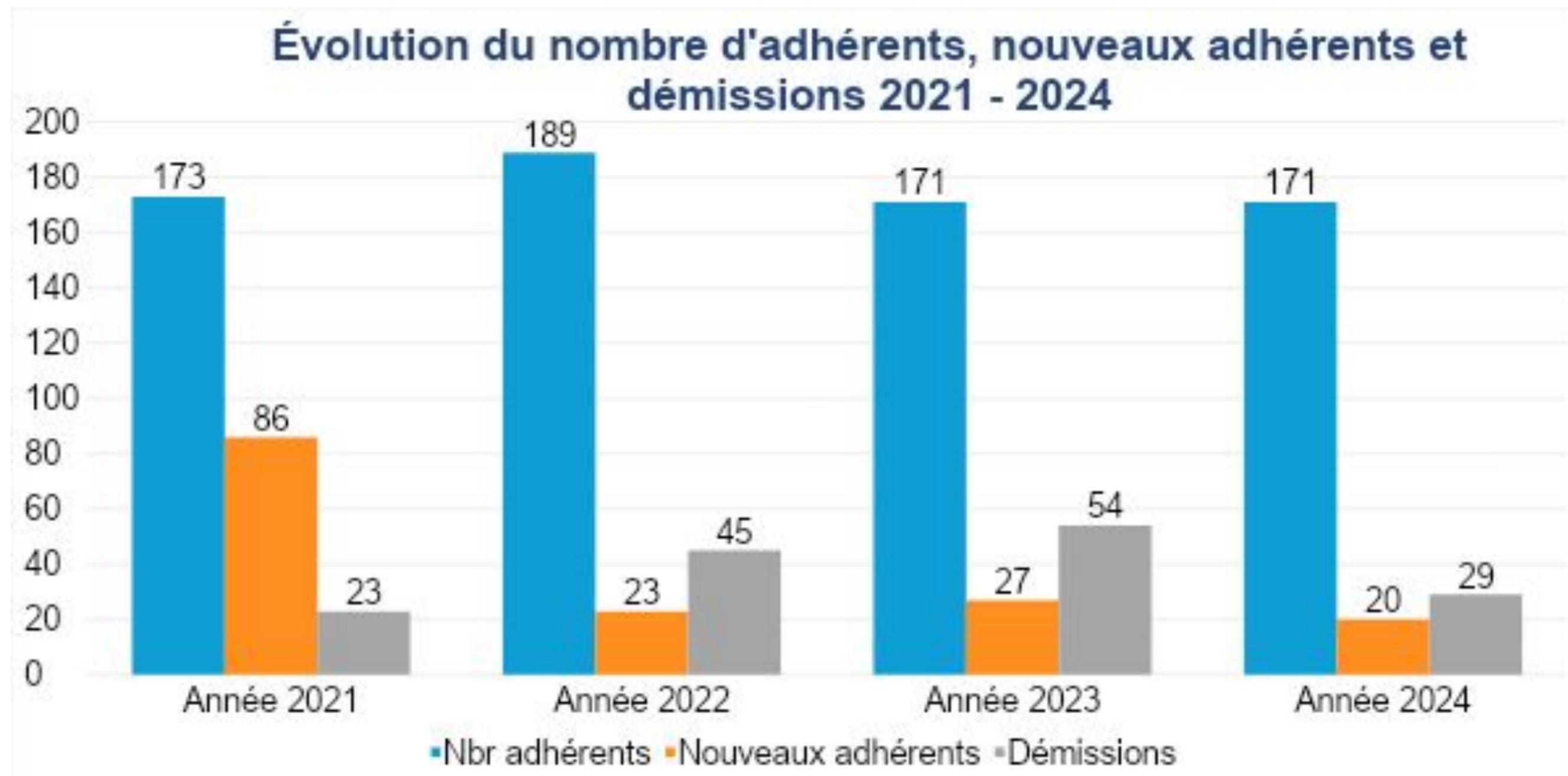
1. Situation générale d'AINOA



ACKWARE	OF	Jusqu'à 10
ACTO FORMATION	OF	Jusqu'à 10
ANNE KALINIC	Consultante	Jusqu'à 10
ARIFTS	Enseignement sup	11 à 50
ATOUTS'COM	OF	Jusqu'à 10
BENTEN DO INSTITUTE	Conseil	Jusqu'à 10
CESI Association	Enseignement sup	Sponsor
CFA EDC Saint-Priest	OF/CFA	Jusqu'à 10
CFA OF ISEAH FORMATION	OF/CFA	Jusqu'à 10
CNEAP	Organisation professionnelle	11 à 50
ECOCOM FORMATION	OF	Jusqu'à 10
EDISER	OF	11 à 50
EFFICIENT WAYS	Conseil	Jusqu'à 10
EUDAEMONIA / PAGAN	Conseil	Jusqu'à 10
FASSETH CONSEIL	Conseil	Jusqu'à 10
FESP	Organisation pro	Jusqu'à 10
FIRST FINANCE	OF	11 à 50
HANDEO SOLUTIONS	Conseil	Jusqu'à 10
ISTIADIS	OF	Jusqu'à 10
Laurent HABART	Consultant	Jusqu'à 10
LINGUAPHONE	OF	11 à 50
MAITRISE AVENIR	OF	Jusqu'à 10
PRACTYS CONSEIL	Conseil	Jusqu'à 10
RELYANCE	Conseil	Jusqu'à 10
SEVE FORMATION	OF	Jusqu'à 10
SYNOPTENCE	OF	Jusqu'à 10
TEMPEO	Consultant	Jusqu'à 10
Thierry FARNOUX	Consultant	Jusqu'à 10
TOURISM ACADEMY	OF	Jusqu'à 10

24 démissions en 2024
et 5 nouveaux adhérents qui
n'ont pas réglé leur cotisation

1. Situation générale d'AINOA



1. Situation générale d'AINOA

Les nouveaux adhérents 2025

ASSOCIATION NATIONALE DES EPFL	OF	De 2 à 10
CFA INSTA	CFA	De 2 à 10
CRISTAL OPTIMISATIONS	OF	De 2 à 10
E-FORMA CAMPUS	OF	De 2 à 10
EURO APTITUDES	Certificateur	De 2 à 10
HQR FORMATION	OF	De 2 à 10
IVD FORMATION	OF	De 2 à 10
L'ECOLE FRANCAISE	OF	De 11 à 50
SARAH DE LA MORANDIERE	Conseil	Entreprise individuelle
COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT	OF	De 50 à 250

1. Situation générale d'AINOA

Premières démissions 2025

ABL FORMATION	OF	De 2 et 10
ALTITUDES	OF	De 2 et 10
ANAXIA	Conseil	De 2 à 10
CEGOS	OF	Plus de 250
DOUZE DRONES	OF	De 2 et 10
EFFICITY	OF	De 2 et 10
EUROFISCALIS ACADEMY	OF	De 2 et 10
FORMATIC SANTE	Conseil	De 2 à 10
HUMAN BOOSTER	OF/Conseil	De 2 et 10
IBL	Conseil	De 2 à 10
IFA ROUEN	OF	De 11 à 50
IFR	OF	De 11 à 50
INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS	OF	De 2 et 10
JMB Consultant	Conseil	Indépendant
KHADIJA LAARAJ	Conseil	Indépendante
KIWI INSTITUTE	OF	De 11 à 50
LA CITE DES FORMATIONS	OF	De 51 à 250
NOVAFORM	OF	De 2 à 10
SFEP CFTC	Organisation pro	De 2 à 10
TALIS EDUCATION GROUP	OF	De 11 à 50

1. Situation générale d'AINOA



NOUVEAU SPONSOR



Entreprise spécialisée dans le digital learning représentée à AINOA par sa fondatrice **Catherine MOUGIN** qui siège au comité des experts.

Démission du CESI qui ne sera plus sponsor en 2025



2. Activités et manifestations

Les web-conférences depuis la dernière AG



Webinaire	Date	Intervenants	Animation	Nb de participants
La formation professionnelle et le paradoxe de la numérisation sobre	25-juin	Anca Boboc (Orange Innovation) ; Karine Sautereau : (Laboratoire d’Idées sur les Innovations en Formation du Centre Inffo) ; Adèle Pujol : (Label LUCIE)	Loïc TOURNEDOUE (AFPA)	95
Sobriété numérique : les leviers d’action pour les formateurs	5-sept	Karine Sautereau : (Laboratoire d’Idées sur les Innovations en Formation du Centre Inffo) ; Pierre Barrier (Very Up) ; Philippe Lévêque (Ecofrugal, start-up du Corner de l’innovation de Centre Inffo)	Loïc TOURNEDOUE (AFPA)	70
Choisir la plateforme LMS adaptée à vos besoins	10-oct	Jean-Luc Peuvrier (Stratice) ; Catherine Mougine (3 E Innovation) ; Gilles Macchia (New Learn) Isabelle Hondermarck (CAFOC Créteil) ; Audrey Maniez (Access 42) Tania Choppy (Thelcée) ; Jean-Yves Loiget (Stratice) ; Christine Salama (AINOA, ex FFFOD)	Aurélia BOLLE (AINOA, ex FFFOD)	179
Engager les apprenants en formation multimodale	14-nov	Mathieu Chomel (OCTOLUMEN) Gilles Macchia (Newlearn) Catherine Mougine (3 ^E Innovation) Hubert Grandjean (AFDEC)	Loïc TOURNEDOUE (AFPA)	100
“Webinaire spécial adhésion à AINOA”	10/12/2024	Jean-Christophe CHAMAYOU, Aurélia BOLLE, Gilles MACCHIA, Catherine MOUGIN, Jean-Luc PEUVRIER, Loïc TOURNEDOUE,		20
“Évaluer à distance : règles de conformité et bonnes pratiques”	20/02/2025	Marie-Hélène CAUET, Olivia DA SILVA, Aurélia BOLLE, Jean-Christophe CHAMAYOU, Christophe LEY, Maxime BOURON, Valérie-Anne MONVOISIN, Loren RESAL	Loïc TOURNEDOUE (AFPA)	100
Accompagnement et IA”	27/03/2025	Jean-Luc Peuvrier (Stratice), Nassim Boughazi (OpenClassrooms), François Calvez (Cnam Pays de la Loire)	Loïc TOURNEDOUE (AFPA)	234
Actualité juridique 2025	29/04/2025	Aurélia Bollé (AINOA); Justine Milliez (LITTLER France)	Loïc TOURNEDOUE (AFPA)	270
Accessibilité numérique	27/05/2025	Alan Drabczynski (ONLINEFORMAPRO) Audrey Maniez (Access42) Catherine Mougine (3E INNOVATION)	Loïc TOURNEDOUE (AFPA)	285
IA et évaluation (restitution des travaux Promo2024)	17/06/2025	Gilles Macchia	A VENIR	

2. Activités et manifestations



Refonte de l'image et nouveau site www.ainoa-asso.fr

Le nouveau site est en ligne depuis la fin décembre 2024.

Il dispose d'un espace membres dans lequel vous trouverez des contenus exclusifs et un annuaire des membres.

The screenshot shows the AINOA website homepage. At the top left is the AINOA logo. To the right is a search bar and navigation links for 'Contact', 'Newsletter', and social media icons (Facebook, YouTube, LinkedIn). The main navigation menu includes 'Accueil', 'Nous connaître', 'Activités', 'Actualités', and 'La communauté'. A prominent orange button labeled 'Espace membres →' is located on the right side of the navigation menu. Below the navigation is a carousel with a central article titled 'Actualité juridique : ce qui change pour la formation multimodale'. The article is categorized as 'Webinaire' and includes a short description: 'Découvrez le replay de notre webinaire sur les dernières évolutions législatives et réglementaires, les conséquences concrètes pour les organismes de formation, les CFA, les entreprises et les financeurs.' An orange button labeled 'En savoir plus →' is positioned below the article text. The background of the carousel features abstract geometric shapes in orange, blue, and teal.

2. Activités et manifestations



Livrable réalisé fin 2024



Pilote : Jean Luc PEUVRIER
(STRATICE)



2. Activités et manifestations

Les livrables terminés en 2025



**Pilotes : Marie-Hélène CAUET
(CABINET BOUMENDIL/AMNYOS)
Olivia DA SILVA (OdS CONSEIL)**



Pilote : Gilles MACHIA (NEWLEARN)



**Pilotes : Moy TAILLEPIED (CNAM) et
Loïc TOURNEDOUE (AFPA)**

2. Activités et manifestations



Fin des autres projets

-Projet d'accompagnement du réseau des CIBC terminé en avril 2025

Etat des lieux avec les autodiagnostic d'Hybrid'Action adaptés à leur contexte

4 Masterclass

Un guide méthodologique d'accompagnement

- Décision d'arrêter les Ateliers d'AINOA

Résolution :

Il est demandé à l'assemblée générale réunie ce jour d'acter l'arrêt des Ateliers d'AINOA



2. Activités et manifestations



Deux groupes de travail en cours

GT

Parcours 100% à distance

Production d'indicateurs de mesure de la qualité et de l'impact

Livraison : octobre 2025

GT

Financement et contrôle

Production de critères partagés pour le contrôle de service fait

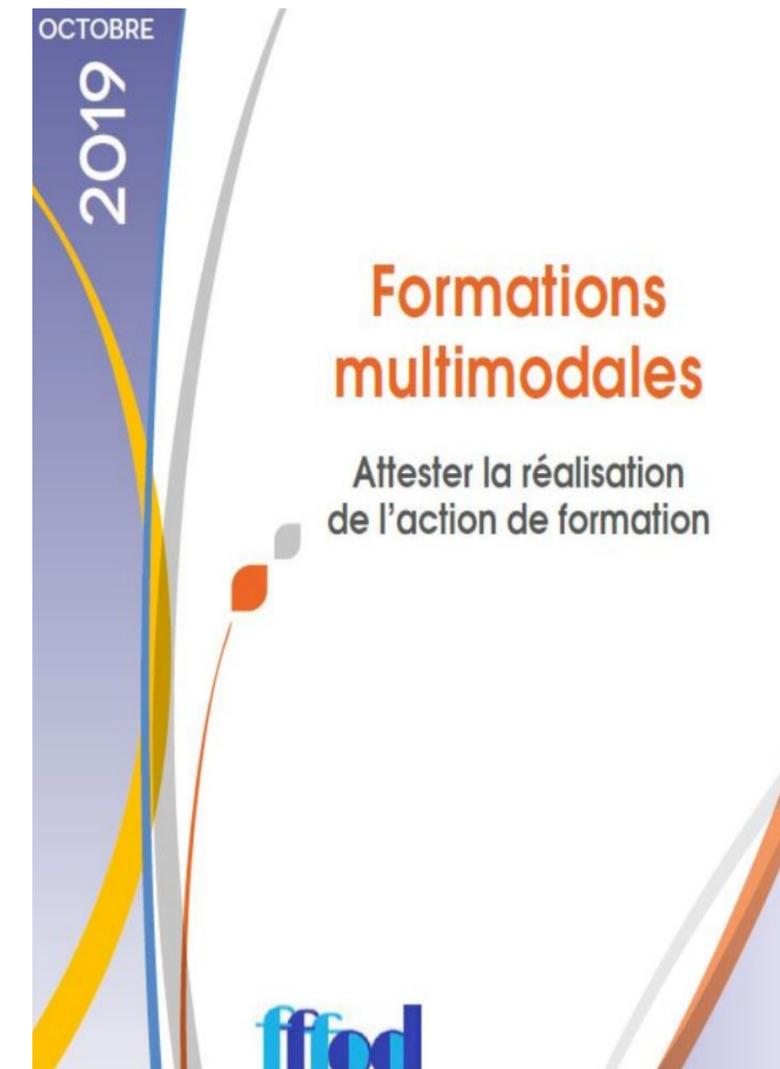
Livraison : octobre 2025

2. Activités et manifestations

Mise à jour des livrables suivants pour la rentrée de sept/oct. 2025



Pilotes : à définir



Pilotes
Sabrina DOUGADOS (LITTLER France),
Sarah de LA MORANDIERE
Florence DIESLER

3. Activités et manifestations



Le baromètre d'AINOA

- Une seconde édition en 2025 ?
- Conservation des indicateurs existants
- Ajout de nouveaux indicateurs sur la qualité, l'évaluation et les attentes des entreprises
- Recherche de sponsors financeurs
- Calendrier

Résolution :

Il est demandé à l'assemblée générale réunie ce jour de donner son accord sur la feuille de route d' AINOA en 2025

Résolution :

Il est demandé à l'assemblée générale réunie ce jour de donner son accord pour la reconduction des tarifs des Rencontres 2025

Les Rencontres

- Angers à l'invitation de la CCI Maine et Loire
- **6 et 7 novembre 2025**
- 30 ans de l'association
- Un bar à apprendre
- Un stand avec une dizaine d'exposants
- Tarifs proposés :
 - 350€ pour les adhérents**
 - 650€ pour les non adhérents**



3. Activités et manifestations



Interventions et autres projets depuis la dernière AG

- **Learning Show à Rennes 8 et 9/10**

Création d'un atelier sur l'engagement des apprenants et des formateurs en formation multimodale avec Aurélia Bollé (AINOA) et Catherine MOUGIN (3^E Innovation)

- **Etats généraux de l'alternance à Lille 15/10**

Participation à un atelier sur l'entrée de l'IA dans les formations en alternance

- **Innov'ember à Lille 21/11/2024**

Intervention sur la sobriété numérique dans ce colloque organisé par l'université de Lille.

- **UHFP janvier 2025**

Présence dans 3 ateliers

- **Focus group 100% digital avec l'AFPA/Ministère du travail janvier - mai 2025**

3. Les comptes 2024



Rappel barème cotisations 2025 voté à l'AG de juin 2024

		MONTANTS COTISATIONS 2025
1	Adhésion Partenaire (sponsor)	4 990 €
2	Adhésion Personne morale > 250	2 200 €
3	Adhésion Personne morale entre 51 et 250	1 650 €
4	Adhésion Personne morale entre 11 et 50	1 450 €
5	Adhésion Personne morale De 2 à 10	500 €
6	Adhésion Entreprise individuelle	250 €
7	Adhésion Solo (étudiant / retraité)	55 €

3. Les comptes 2024



Cotisations 2024

COTISATIONS FACTUREES / HORS ANNULATIONS ET DEMISSIONS

Année 2024		Cotisation annuelle	Cotisations facturées		Cotisations Encaissées	
			Nombre	Total	Nombre	Total
1	Adhésion Partenaire (sponsor)	4 990 €	7	34 930 €	7	34 930 €
1	Adhésion Partenaire (sponsor) 2 495 € *2	2 495 €	3	7 485 €	2	4 990 €
2	Adhésion Personne morale > 250 (avec droit d'entrée)	2 500 €	1	2 500 €	1	2 500 €
3	Adhésion Personne morale > 250	2 000 €	21	42 000 €	20	40 000 €
4	Adhésion Personne morale entre 51 et 250 (avec droit d'entrée)	2 000 €	3	6 000 €	3	6 000 €
5	Adhésion Personne morale >entre 11 et 50 (avec droit d'entrée)	1 800 €	8	14 400 €	8	14 400 €
6	Adhésion Personne morale entre 51 et 250	1 500 €	34	51 000 €	32	48 000 €
7	Adhésion Personne morale entre 11 et 50	1 300 €	30	39 000 €	26	33 800 €
8	Adhésion Personne morale jusqu'à 10 (avec droit entrée)	750 €	14	10 500 €	11	8 250 €
9	Adhésion Personne morale jusqu'à 10	250 €	78	19 500 €	60	15 000 €
10	Adhésion Solo (étudiant / retraité)	55 €	1	55 €	1	55 €
			200	227 370 €	171	207 925 €

3. Les comptes 2024

Principaux éléments



	Prévisionnel 2024	Réalisé au 31/12/2024	Attendu 31/12/24 au 31/10/24
TOTAL DES CHARGES	283 325	303 340	280 136
TOTAL PRODUITS	284 560	293 147	285 410
RESULTAT	1 235	- 10 193	5 274

3. Les comptes 2024



Fonds associatif

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Réserves au 01/01	224 119 €	201 263 €	140 200 €	88 041 €	71 304 €	44 885 €	40 859 €
Résultat de l'exercice N-1	- 10 193 €	22 856 €	61 063 €	52 159 €	16 737 €	26 419 €	4 026 €
Fonds associatifs au 31/12	213 926 €	224 119 €	201 263 €	140 200 €	88 041 €	71 304 €	44 885 €

Résolution soumise en vote :

Il est demandé à l'assemblée générale réunie ce jour de donner quitus aux administrateurs pour la gestion de l'association pour cet exercice et d'affecter le résultat au fonds associatif.

3. Les comptes 2024 et Proposition de Budget 2025



Eléments du budget prévisionnel

CHARGES

Embauche poste de coordinateur du réseau
Prestation de Community management
Reste à charge projet Refonte de l'image et site internet

RECETTES

Stabilité des cotisations
Rencontres 2025
Sponsoring (baromètre, publi-rédactionnels)

	Réalisé au 31/12/2024	Prévisionnel 2025
TOTAL DES CHARGES	303 340	322 089
TOTAL PRODUITS	293 147	303 535
RESULTAT	- 10 193	-18 554

Résolution :

Il est demandé à l'assemblée générale réunie ce jour de valider la proposition de budget prévisionnel votée au CA de novembre 2024

4. Candidats au conseil d'administration



Nouveaux candidats

- Marie FROMENT pour l'UCANSS
- Jean-Philippe LEROY pour Compétences et développement

Candidats demandant le renouvellement de leur mandat

Cette année, les administrateurs dont le mandat est à renouveler sont au nombre de 9. Il s'agit de :

- Enora BARON (CAFOC Versailles)
- Sabrina DOUGADOS (LITTLER France)
- Paula GONCALVES (IRTS IdF)
- Myriam HENRY (AFTRAL)
- Marc PONCIN (UPEC)
- Moy TAILLEPIED (CNAM)
- Loïc TOURNEDOUET (AFPA)
- Jean VANDERSPELDEN (IAPPRENDRE)
- Maxime VAUTHIER (ONLINE FORMAPRO)

- Marie-Christine LLORCA (AGO) ne renouvelle pas son mandat.
- Yves GUILLEMAUD (ARCNAM) ne renouvelle pas son mandat

Changement de représentants

Loren RESAL pour IGENSIA qui remplace Jean-Philippe LEROY

Résolution :

Il est demandé à l'assemblée générale réunie ce jour d'élire les candidats au Conseil d'administration

5. Conseil d'administration : élection et nominations au bureau



Candidat à la présidence

- Jean-Christophe CHAMAYOU (LAFAYETTE ASSOCIES)

Le président propose le bureau suivant

- Vice-Présidente : Mme Loren RESAL (IGENSIA)
- Trésorier : M. Jean-Philippe LEROY (COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT)
- Trésorière adjointe : Mme Sarah de LA MORANDIERE
- Secrétaire général : Stéphane MAAS (Transitions Pro Ile de France)
 - M. Nicolas BERGERAULT (ACTEURS DE LA COMPETENCE)
 - Mme Sabrina DOUGADOS (LITTLER)
 - M. Olivier KIRSCH (GIFOD)
 - M. Lionel MADEC (CNED)
 - M. Jean-Michel PORCEDDU (AGROSUP)
 - M. Moy TAILLEPIED (CNAM)
 - M. Loïc TOURNEDOUET (AFPA)

Le comité des experts pour mémoire

- M. Jean Luc PEUVRIER (président) STRATICE
- Mme Florence DIESLER
- Mme Sarah de La Morandière
- M. Gilles MACCHIA (NEWLEARN)
- Mme Catherine MOUGIN (3^E INNOVATION)

Les membres honoraires

- M. Jacques BAHRY
- M. Joël RUIZ
- M. Alain PERRAUD
- M. Bernard BLANDIN

Résolution :

il est demandé au conseil d'administration réuni ce jour de procéder à l'élection du président

Résolution :

il est demandé au conseil d'administration réuni ce jour d'entériner la composition du bureau

Clôture de l'assemblée générale

Rendez-vous en salle 602 pour un pot convivial

